

voisins & voisines

Comité
de Quartier 
Brivazac-Candau

Publication gratuite du comité de quartier
De Brivazac Candau - 33 PESSAC

Mars 2010

11° 62

<http://www.federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/vv.htm>

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le dimanche 7 février se tenait l'Assemblée Générale du comité de quartier. Ce rendez-vous permet à tous de prendre connaissance de l'activité du comité relatée régulièrement dans nos colonnes et de ses orientations. Vous y trouvez aussi un exposé détaillé du fonctionnement financier de notre association. Ces informations vous sont communiquées dans ce numéro de Voisins&Voisines, présentées de manière plus succincte. C'est enfin l'occasion de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration.

Chaque année, nous regrettons le départ de quelques-uns d'entre nous et je ne peux pas oublier les moments partagés ensemble, qu'il s'agisse de moments de convivialité ou de discussions. Mais je sais aussi pouvoir compter sur eux pour des aides ponctuelles. Bien entendu, nous avons aussi le plaisir d'accueillir toutes les personnes désireuses d'intégrer l'équipe et ainsi d'apporter leur contribution à dessiner un quartier qui leur ressemble. Cette année, 4 candidats ont été élus, ce qui assure un équilibre pour le nombre de membres au conseil d'administration. Mais rassurez-vous, il n'y a pas de limite à ce nombre, et je vous invite d'ores et déjà à réfléchir à votre propre participation au comité de quartier. Les équipes qui vous rencontreront lors de la campagne d'adhésion vous le rappelleront.

Souhaitons que le renouvellement connu ces dernières années se poursuive avec la même ampleur.

Enfin, et pour une fois, nous allons modifier l'ordre établi dans nos animations. La chasse aux œufs aura lieu le premier Dimanche d'avril – jour traditionnel de notre vide-greniers qui, lui, sera repoussé au dimanche suivant. Concernant ce dernier, je ne saurais trop vous recommander de vous y inscrire au plus tôt, ceci pour nous permettre de vous accueillir au mieux.

Jean-Paul MESSÉ

**Dimanche
4 Avril
à partir de 10H30
Grande
chasse
aux
œufs**

**PARC
LAVIELLE**

**À VIDE
GRENIER**

11 AVRIL 10h à 17h

Place Chambrelent

Exposants, inscrivez-vous en pages intérieures

voisins & voisines

37 avenue de Candau,
33600 PESSAC
06 71 49 76 32
cqbc33@gmail.com

Rédaction, mise en page : Yvon BOUYER,
Dominique BURTIN, Christian PUJOLLE, Gueno JULIEN,
Jean-Paul MESSE, Thierry ROMAN, Frédérique EYNAUD
Publicité : Yvon BOUYER, Valérie LUINAUD, Christian
PUJOLLE

Impression : ACSO, rue du Cdt Cousteau, Bordeaux Bastide
Tirage : 1150 ex.



L'assemblée générale s'est tenue le 07 février. Après les rapports d'usage, les participants ont apporté leurs remarques et questions.

RAPPORT MORAL 2010

Voici venu le moment de clore un exercice d'activités du comité de quartier. Et ainsi de s'interroger à la fois sur les années passées et celles à venir.

S'il est communément admis que les quartiers ont diversement évolué en raison chacun de leurs spécificités, on ne peut pas tout à fait se dégager du triptyque avant, maintenant, après.

L'histoire de la ville de Pessac à travers ses comités et syndicats de quartier a débuté il y a un siècle et a été profondément marquée de cette empreinte. Pessac était alors une somme de petits villages disséminés sur tout son territoire. Nombre de ces villages se sont structurés en association afin d'y proposer un certain mode de vie ensemble par l'animation et de faire évoluer leur environnement proche, et par là-même la vie de ses habitants. Bien entendu, notre quartier a contribué à cet élan, notamment par la présence de Georges Sirieix en tant que concepteur de la Fédération des syndicats et comités de quartier de Pessac. Cependant, l'existence de ces associations est parfois soumise aux incertitudes, aux aléas et alors l'activité est mise en sommeil, quitte à ce qu'une nouvelle équipe reprenne le flambeau et réinvestisse les dossiers alors suspendus. Nous le constatons chez nos voisins de La Paillère-Compostelle chez qui le réveil a sonné, après quelques années d'interruption. Cet événement ne peut que nous réjouir. Mais aussi nous interroger. Si je choisis, ce matin, de parler

aussi de nos voisins, c'est parce que des problématiques nous sont communes.

La proximité du Domaine Universitaire et la composante sociologique de ses habitants sont deux éléments que nous partageons avec le quartier de La Paillère-Compostelle. Ce ne sont probablement pas les seuls. De fait, ce sont bien ces questions de cadre de vie et d'environnement qui amènent des habitants à se réunir et se mobiliser autour de projets et d'évolutions. Et j'imagine que c'est aussi en partie l'explication de votre présence ici. Mais je crois aussi que tout ce travail qui est effectué reste bien souvent la partie immergée de l'iceberg de l'activité du comité, la partie visible étant les animations que nous mettons en place.

Dans le même ordre d'idée, le Voisins&Voisines que nous publions régulièrement se fait l'écho des informations en rapport avec la vie et l'évolution du quartier. Certains diront : « pas suffisamment ». Je serais aussi assez de cet avis. Et malgré cela, malgré la campagne d'adhésions qui reste, pour nous, une mine d'informations sur vos aspirations, votre vision du quartier dans les prochaines années, vos souhaits en matière d'équipements, d'aménagements, nous ne parvenons sans doute pas assez à rendre compte de l'importance cruciale que revêt le suivi pour chaque rue, chaque projet, chaque dossier demandant une mobilisation de moyens et de temps qui est, parfois, peu compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle.

Alors quelle place devons-nous consacrer à ces aspects de vie quotidienne ? Comment être sûr d'œuvrer dans le sens du mandat qui nous est confié à chaque assemblée générale ? Il me semble que l'action du

comité ne peut s'exercer que dans le strict respect de ses buts à savoir les intérêts des habitants et l'animation du quartier. L'un n'exclut pas l'autre et ils ont surtout vocation l'un et l'autre à être complémentaires.

Un rééquilibrage entre ces deux plans, animation et cadre de vie, doit permettre à tous de retrouver les fondements de notre action et assurer la légitimité des choix qui auront à être fait. J'entends par là

un nécessaire renforcement de la commission en charge du cadre de vie et de l'urbanisme. En effet, votre attente est là, sur tous ces problèmes. Chaque assemblée générale nous le confirme. Les questions que vous nous posez portent toutes sur une rue, un trottoir, un équipement de sécurité. C'est tout l'enjeu de l'existence d'une association comme la nôtre.

Mais c'est aussi pour cela que nous vous rencontrons lors de la campagne d'adhésions, pour vous inscrire dans la construction du quartier de demain.

Alors, oui, il va falloir que, parmi vous qui êtes là et parmi ceux qui me liront au travers des colonnes du Voisins&Voisines, des personnes continuent d'investir le champ de l'intérêt collectif et suivent la route tracée par nos prédécesseurs, cette année et les années qui suivent. Il faudra que, dans notre quartier, des personnes se mobilisent au sein du conseil d'administration pour perpétuer une dynamique d'actions au service de tous. Il faudra que l'on continue d'avoir de l'ambition pour notre quartier. Il faudra aussi suppléer le départ de personnes qui n'ont pas ménagé leur énergie au sein du comité et qui le priveront de leur expertise. En effet, cette année, c'est avec regrets que je vois partir Hervé OLIVIER, Didier DODIN, trésorier, et Thierry ROMAN, chargé des relations avec la

Fédération des quartiers de Pessac et de la mise en page du Voisins & Voisines.

Je les remercie particulièrement pour tout le temps qu'ils ont consacré au comité de quartier, la disponibilité dont ils ont su faire preuve, l'aide qu'ils ont pu m'apporter chacun dans leur domaine et la qualité des interventions au service de tous. Ce seront autant de difficultés à surmonter pour le démarrage du prochain exercice.

Aussi, le comité de quartier n'est rien sans vous et chacun doit garder à l'esprit qu'il n'est que ce que l'on veut en faire.

Jean-Paul MESSÉ

La matinée s'est poursuivie avec une rencontre entre le public et les élus municipaux.

DÉBAT AVEC LES ÉLUS

Le débat commence à 11 h 20 en présence de quelques élus dont le nombre grandira jusqu'à 11 après 1/2 heure. M. Dubos, conseiller municipal chargé du transport et de la voirie excuse monsieur le Maire qui est pris par d'autres obligations et arrivera plus tardivement.

Aménagement de la rue du Commandant Lherminier

M. Dubos est interpellé sur les difficultés rencontrées sur la rue du Commandant Lherminier où les stationnements sont rares et l'accès aux propriétés, sur le haut de la rue, rendu difficile par le dénivelé entre la chaussée et le seuil des portails. Les évolutions attendues notamment suite à la restructuration du réseau de bus qui prévoit un arrêt sur le haut de la rue et à plus long terme l'aménagement d'un itinéraire cyclable vont faire apparaître de nombreuses difficultés. Le projet risque d'être long à se mettre en place alors que certains problèmes demandent une réponse immédiate.

M. Dubos est d'accord sur le constat. Il rappelle également qu'il n'y aura pas de travaux en 2010. L'étude d'un projet d'aménagement demandé à la CUB est en cours mais, s'il est retenu, ne sera pas réalisé avant 2010/2011.

En revanche, il précise que, si une urgence apparaissait, des travaux pourront se faire avant cette date.

Le Président Messé rappelle que, dans le cadre de la restructuration du réseau de bus, des travaux légers pourraient être réalisés en tenant compte des futurs projets.

Enfouissement des lignes électriques

Il est également demandé à M. Dubos quelle est la politique municipale sur l'enfouissement des lignes électriques. Il répond que ce sont des travaux lourds et onéreux qui ne sont généralement entrepris que dans le cadre de la requalification de certaines voiries. Il n'est donc pas prévu de le faire dans toutes les rues de Pessac. Par ailleurs, concernant les lignes provisoires de l'avenue de Brivazac, il précise qu'elles sont de la responsabilité d'E.R.D.F. qui doit estimer qu'elles ne présentent pas de risque vis-à-vis de la sécurité.

LE NOUVEAU CA

Membres du CA sortant se représentant :

ALAIN Maïté
BOUYER Yvon
BURTIN Dominique
COHEN Annick
GRANGE Martine
JULIEN Guéno
LUINAUD Valérie
MEDINA Corinne
MESSE Jean Paul
MINEUR Jacques
PUJOLLE Christian
TAMAYO Nathalie

Candidatures émanant de la salle :

CHOUTEAU Martine
EYNAUD Frédérique
LAFAYE Nathalie
WALLS-CLIVAZ Sandra



VOTES

Le rapport d'activités est approuvé à la majorité des voix (4 abstentions, pas d'opposition).
 Le bilan financier est approuvé à la majorité des voix (3 abstentions, pas d'opposition).
 La cotisation est fixée à 3 € à la majorité des voix (3 abstentions, pas d'opposition).
 Le CA est élu à la majorité des voix (3 abstentions, pas d'opposition).

CARROSSERIE HAUT-BRION



Tôlerie - Peinture - Pose pare-brise

TOUTES MARQUES
Bernard PHILIPPE

26bis, avenue Phénix Haut Brion
 Tél. 05 56 45 31 66

SYNTHESE DU RAPPORT FINANCIER

BILAN

AVOIR 2010



RECETTES

DEPENSES

BALANCE

BANQUE

CAISSE

EPARGNE

7 154€

7 703€

- 549€

2 083€

34 €

4 553 €

Restructuration du réseau bus

Concernant la restructuration du réseau de bus, un riverain estime que le passage du CITÉIS 44 dans l'avenue du Rond Point risque de déplacer le stationnement sur les trottoirs alors qu'actuellement les voitures sont garées correctement sur la chaussée.

M. Dubos explique que les nouveaux itinéraires de bus ont été analysés par la société KÉOLYS pour faire ressortir les difficultés potentielles et prévoir les aménagements nécessaires. À sa connaissance, rien n'est ressorti pour l'avenue du Rond Point. Il a toute confiance en ces analyses. Cependant, si après la mise en service du réseau, des difficultés apparaissent, des aménagements seront toujours possibles.

Il lui est répondu qu'il est préférable de prévenir les problèmes car il sera, par la suite, plus difficile de faire perdre les mauvaises habitudes. M. Dubos est également alerté sur le surembretement possible de l'arrêt rue du Commandant Lherminier où, à certaines heures, pourraient se retrouver le CITEIS 44 et la navette scolaire.

M. Dubos assure qu'il portera toute l'attention nécessaire au bon fonctionnement de ce nouveau réseau dès sa mise en service après les vacances scolaires de février.

Contre sens cyclables dans le quartier

M. Dubos présente rapidement le projet de contresens cyclables dans le quartier. Ce projet émane des demandes de riverains et d'usagers. Il s'agit d'entériner une situation de fait en assurant la sécurité des usagers. Des signalisations spécifiques seront mises en place. Concernant les abords des écoles, le projet sera présenté aux associations de parents d'élèves, à la direction de l'école et au comité de quartier. Une réunion publique aura lieu en avril avec comme objectif une mise en place à la rentrée de septembre.

Passage sous le pont vers Leclerc

Un riverain interroge la mairie sur le passage sous le pont SNCF allant vers Leclerc dont les barrières mal positionnées gênent le passage. Il lui est répondu que le problème sera étudié.

Remerciements

Le président du lotissement Fanning Lafontaine tient à remercier le comité de quartier et la municipalité pour avoir résolu le problème de cession de voiries du lotissement et sur les travaux de rénovation qui ont été finalisés cet été.

Circulation et stationnement à vélo

Pour revenir au déplacement doux, certains s'étonnent que plusieurs bâtiments publics n'ont pas ou peu de stationnements pour les vélos comme par exemple la maison de quartier. C'est d'autant plus surprenant que ces aménagements sont légers.

Le maire, qui à ce moment du débat, nous rejoint, confirme que les



déplacements doux sont une priorité de la municipalité de Pessac. Il admet que les stationnements de vélos n'ont pas toujours été bien étudiés et, dans certains cas, sans concertation suffisante. Il rappelle également l'implantation des stations de vélos en libre service mis en place dans le cadre de la restructuration du réseau de transports en commun. Il estime que le vélo redevient un moyen de transport urbain et à ce titre, la mairie s'est équipée de 3 vélos électriques pour les déplacements des élus.

Projet Campus

D. Lestynek, président de la fédération des syndicats et comités de quartier de Pessac, souhaite également intervenir sur les cheminements doux, plus spécifiquement du quartier

vers le tram et au delà vers le campus universitaire.

Il rappelle le projet Campus duquel ne filtrent que peu d'informations de la part de l'université. Pour lui, le projet ne saurait se faire sans la participation des communes limitrophes : Talence, Gradignan et Pessac sachant que le campus se situe majoritairement sur Pessac. Il demande donc que des concertations soient organisées avec la fédération de comités de quartier et avec les quartiers limitrophes, dont celui de Brivazac Candau.

Traitement des épaves et stationnement longue durée

Avant de commencer à traiter le sujet sensible du Bois des Roses, il est demandé au maire comment procéder pour faire enlever des

épaves. Le maire répond qu'il faut alerter la police municipale ou nationale qui feront le nécessaire. Cependant, il demande à chacun de rester vigilant dans ses observations avant d'alerter les services de police, car on a pu voir des personnes en difficulté vivre dans leur voiture faute de logement décent.

An advertisement for ROQUES & LECCEUR. It features a green lawnmower with a yellow price tag that says 'Reprise 100€'. Below the price tag, it says '+1an d'extension de garantie'. The text 'MB 545 T Autotractée' is visible above the mower. In the top right corner, there is a logo for 'Boite Vario'. At the bottom, the address '91 av. Jean Jaurès - Pessac' and the phone number '05 56 45 38 81' are listed. The text 'voir conditions en magasin' is written in small letters at the bottom left of the advertisement.

Bois des Roses

Le maire intervient très longuement sur le projet d'aménagement du Bois des Roses. Il rappelle l'historique du projet émanant de jeunes soutenus par le comité de quartier, son montage avec Pessac Animation et enfin l'apparition d'un collectif d'opposants.

Il a donc voulu écouter les arguments de chacune des parties et souhaite maintenant aboutir à un consensus.

Le maire confirme donc la proposition d'un projet révisé pour répondre aux arguments du collectif d'opposants, projet qui a été présenté aux 2 parties en janvier. Ce projet est le suivant :

► replantation de végétaux : Il y a actuellement 55 arbres recensés sur le Bois de Roses dont 4 seraient concernés par le City Stade. Il propose la plantation de 8 grands arbres, d'un linéaire de haies pour limiter les parcelles privées de l'espace public et de 640 arbustes à travers le parc.

► création d'un lieu de rencontre dont l'emplacement reste à déterminer avec tables, bancs, espaces de jeux pour les enfants, etc ...

L'hypothèse de la création de jardins partagés est également évoquée mais il faut pour cela trouver la structure qui pourrait gérer cette activité.

► installation du City Stade sur le terrain de basket actuel dont le terrain appartient à Aquitanis.

A une question de la salle, il est répondu que le Bois de Roses n'est pas classé au PLU comme espace boisé à conservé.

Des membres du collectif d'opposants trouvent les propositions intéressantes notamment le nouvel emplacement qui se trouve dans le même périmètre mais sur un espace déjà construit qui n'empiétera pas sur la partie végétale du Bois des Roses. Ils demandent également à ce que des horaires d'utilisation soient prévus.

De son côté, le Président Messé s'étonne de ce nouvel emplacement qui n'avait pas été évoqué lors de la réunion de janvier et qui avait même été rejeté lors du travail préparatoire faute d'intérêt de la part d'Aquitanis. Il est très sceptique sur l'implantation d'un aménagement public sur un terrain privé.

Le maire répond que c'est déjà le cas de 3 city-stades à Pessac qui sont implantés sur des terrains de bailleurs sociaux.

Certains dans la salle s'étonnent de cette implantation qui est plus proche des habitations et concerne plus de logements.

Le maire rappelle qu'il souhaite qu'un consensus soit trouvé pour prendre une décision en mai.

Si tout le monde s'accorde pour approuver l'implantation d'un City Stade dans le périmètre du Bois des Roses, il semble néanmoins qu'un consensus sur son emplacement soit très difficile à trouver.

Projet d'agrandissement du centre de placement immédiat

La mairie est interpellée sur un projet d'agrandissement du centre de placement immédiat situé avenue des Echoppes.

Le maire répond que la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) a été saisie pour savoir si le projet est réel. Il assure que la décision ne peut pas venir du seul ministère de la justice et qu'une concertation doit avoir lieu. Il est également dit que la taille actuelle est trop faible pour obtenir les moyens de surveillance nécessaires mais qu'un agrandissement pourrait peut être le permettre.

Le milieu de journée, déjà bien entamé, l'AG s'est terminée par le partage du traditionnel apéritif, scellant dans la bonne humeur, le relai des activités de 2009 vers celles qui rempliront 2010.

QUELQUES INFOS SUR LES CONTRESENS CYCLABLES

Parmi tous les modes de déplacement à notre disposition, il est communément admis que la place dévolue à chacun d'eux ne permet pas toujours de circuler dans les meilleures conditions pour tous. Aussi, il est nécessaire, autant que faire se peut, de créer les moyens d'y parvenir.

Il en va de même pour les cyclistes qui sont des usagers de la voie publique et qui peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques pour certaines voies. Même si le code de la route s'applique à tous, certains usages, notamment le parcours à contresens, peuvent être reconnus et admis s'ils sont pratiqués dans des zones identifiées.

Concernant notre quartier, plusieurs rues sont actuellement en cours d'étude pour permettre la mise en contresens cyclable ; il s'agit des avenues de Brivazac, des Échoppes, du Rond-Point, Fanning Lafontaine et Phénix-Haut-Brion. Ce sont des voies en majeure partie à sens unique et dont les tracés sont suffisamment rectilignes pour avoir une visibilité mutuelle des automobilistes et des cyclistes. Afin de rendre opérationnel ce dispositif, il n'est pas prévu de travaux lourds ; seuls des marquages au sol et des signalisations verticales viendront s'ajouter aux panneaux déjà existants.

Avant de rendre définitif ce projet dont la mise en oeuvre est souhaitée pour la rentrée scolaire 2010, une réunion publique (prévue en avril) vous donnera les derniers éléments d'information.

Jean-Paul MESSÉ



VIDE-GRENIER 2010

Qu'avez-vous de programmé le dimanche 11 Avril ?..... Rien !
Alors rejoignez-nous au vide-grenier
Exposants, pressez-vous de vous inscrire , les places seront chères !



RAPPEL DES 8 COMMANDEMENTS

1. Voisins & Voisines, fouillez, videz caves et greniers, garages, cagibis, débarras! Vous avez sûrement bien des choses dont vous n'avez plus l'utilité et qui feront le bonheur de quelqu'un!
2. Rassemblez toutes les merveilles que vous avez trouvées : bibelots, livres, jouets, disques, vaisselle, vêtements.
3. Inscrivez-vous tambour battant au vide-grenier organisé par le comité du quartier de Brivazac-Candau, au moyen du coupon réponse ci-dessous.
4. Le dimanche 11 Avril, réglez votre réveil à 7h; OK c'est tôt pour un dimanche, mais le jeu en vaut la chandelle.
5. Chargez votre voiture, vélo, charrette ou tout autre moyen de transport à votre convenance.
6. Arrivez à 9h PLACE CHAMBRELENT . Des membres du comité vous accueilleront et vous indiqueront votre emplacement (aucune installation sans autorisation du comité)
7. Vendez à partir de 10h!
8. Vers 17h , fatigué(e) mais heureux(se) , vous débarrasserez votre emplacement des derniers objets invendus (vous les vendrez l'an prochain).

Le comité de quartier met à votre disposition des tables pour l'exposition et la vente. Vous êtes libres de fixer les prix des articles exposés (le comité de quartier ne perçoit aucun droit d'entrée ou de place. Il ne prélève aucune part sur les transactions). Vous rencontrerez plein de gens intéressants (curieux, chineurs, collectionneurs d'objets saugrenus et variés), vous sympathiserez avec vos voisins de stand... En jetant un œil sur les étals, vous dénicherez vous aussi sûrement, l'objet de vos rêves!

**Vous pourrez vous procurer sur place: sandwiches, boissons pâtisseries, café ...
Cette année, n'oubliez pas votre crème solaire !**

Pour toute information complémentaire, contactez Maïté ALLAIN au 05 56 45 70 08

CHASSE AUX OEUFS

Et voilà le printemps , qui nous rapproche de Pâques .

Tradition oblige,
tradition sera respectée .

Les oeufs de Pâques seront au rendez-vous au profit des petits du quartier et de l'école jusqu'à 11ans.

La recherche des oeufs se déroulera au parc Lavielle, le dimanche 4 Avril à partir de 10h30 .
Souhaitons que le soleil soit de la partie .

Chaque enfant repartira avec son lot d'oeufs, répartis équitablement .

Un apéritif sera partagé par les adultes et clôturera cette matinée .

BONNE CHASSE , LES PETITS

Cette manifestation est ouverte à tous, gratuite et sans inscription préalable.

AUTRES FESTIVITÉS ANNONCÉES DU CALENDRIER PESSACAIS !!!

27 mars : Carnaval de Pessac

> > organisé par la FSCQP (voir le site fédération,

<http://www.federation-quartiers-pessac.com/manifestations/carnaval/carnaval.htm>)

17 au 23 Mars - Les 27ème rencontres du cinéma latino-américain

> > <http://www.mairie-pessac.fr/Evenement.asp>

01 au 07 Avril : La semaine du développement durable

> > <http://www.mairie-pessac.fr/Evenement.asp>

Le 1er printemps du sport organisé par l'OMS, programme téléchargeable sur le site mairie

> > <http://www.mairie-pessac.fr/Evenement.asp>

Théâtre : CONAUD Frères proposé par l'Atelier de Mécanique Générale Contemporaine (voir le site de Pessac en Scènes

> > <http://www.pessac-en-scenes.com/>)

Anny Coif'

elle & lui

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Mardi au Jeudi : 9h/12h - 14h/19h

Vendredi : 9h/19h Samedi : 9h/17h

22 avenue du Rond Point
Pessac Brivazac

05 56 45 79 18

DMV

JF DOSSO
architecte dplg

44, avenue de Candau - PESSAC
05 56 46 02 05



Bulletin d'inscription au vide grenier:

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse: _____

Tel. : _____

*A envoyer ou glisser dans la boîte aux lettres de Maïté ALLAIN,
7 allée Jacques Brel avant le 31 mars.*

Vous trouverez, dans les deux pages qui suivent, des infos pratiques:
 - les coordonnées des membres du conseil d'administration
 du comité. N'hésitez pas à vos adresser à eux!
 - le plan réactualisé du quartier, à garder à portée de main!

2010

NOM	PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE	PORTABLE	CADRE DE VIE/ URBANISME	ANIMATIONS	V&V	MEMOIRE QUARTIER	BUREAU
ALLAIN	Maité	7, allée Jacques Brel	05 56 45 70 08	06 16 98 33 19					vice présidente
BOUYER	Yvon	43, avenue de Brivazac	05 56 45 70 54						trésorier adjoint
BURTIN	Dominique	37, avenue de Candau	05 56 45 34 86	06 88 21 45 51					secrétaire
CHOUTEAU	Martine	5, rue Marc Sangnier	05 56 45 60 46						
COHEN	Annick	30, avenue de Brivazac	05 56 45 40 17						
EYNAUD	Frédérique	51, avenue des Echoppes							
GRANGE	Martine	43, avenue des Echoppes	05 56 24 45 78						
JULIEN	Guéno	36, rue du prof. Esclanon	05 56 15 32 29						secrétaire adjointe
LAFAYE	Nathalie	4, rue Charcot	05 56 45 71 87						
LUINAUD	Valérie	13, rue du Rond Point		06 09 39 82 20					trésorière
MEDINA	Corinne	12, rue du Jasmin	05 56 45 37 21						
MESSE	Jean Paul	5, rue Marc Sangnier	05 56 45 60 46	06 71 48 76 32					Président
MINEUR	Jacques	31, rue du Cdt Lherminier	05 56 45 41 04	06 32 38 42 41					
PUJOLLE	Christian	11, rue des Bengalines	05 56 45 09 79						
TAMAYO	Nathalie	8, rue du Jasmin	05 56 15 81 70	06 13 23 67 71					
WALLS- CLIVAZ	Sandra	101, avenue de Candau, app. 22		06 88 77 36 82					

ECRIVEZ NOUS : Comité de quartier Brivazac-Candau,

37 avenue de Candau, 33600 PESSAC

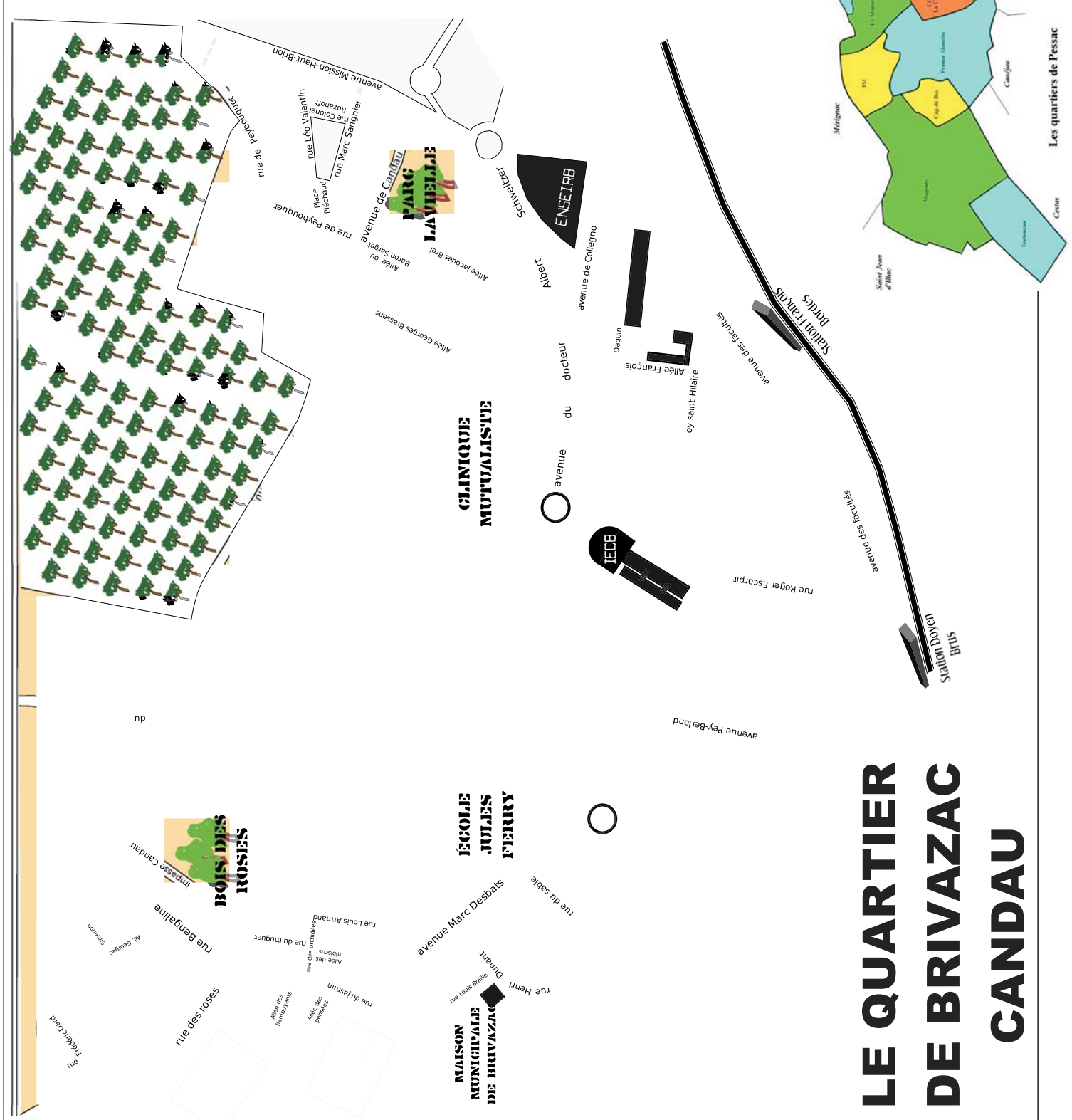
Adresse électronique : cqbc33@gmail.com

RETROUVEZ NOUS EN LIGNE : federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/vv.htm



74 av. Jean Jaurès 33600 Pessac
05 56 45 21 13

Vous trouvez dans les pages de votre Voisin&Voisines des encarts signalant nos partenaires. Leur participation est essentielle au maintien de notre publication, tant dans sa fréquence que dans son contenu. Afin de leur permettre de mesurer l'intérêt que vous portez à leur implication, n'hésitez pas à signaler que vous êtes Voisins&Voisines lorsque vous faites appel à leurs compétences.



LE QUARTIER DE BRIVAZAC CANDAU